

Initiatives ministérielles

des gens dont les salaires sont largement payés par les agriculteurs, que cherche-t-elle à faire?

On m'a dit qu'à Winnipeg aujourd'hui, ce n'était pas tant des employés de la Commission canadienne des grains qui faisaient du piquetage devant le siège de la Commission, mais des employés d'autres services du gouvernement fédéral à Winnipeg, et qu'ils étaient nombreux à empêcher les employés de la commission de se rendre au travail. Je trouve ça très malheureux.

Si nous voulons mettre en pratique ce que nous prêchons et aider les gens à continuer d'acheminer leurs produits au marché alors qu'ils connaissent de très graves problèmes financiers, j'estime que peu importe le niveau des fonctionnaires et peu importe combien ils sont payés, il eût mieux valu pour tout le monde, en ce qui concerne la Commission canadienne des grains, qu'ils continuent à se rendre au travail, que les employés membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, qui sont en grève, abandonnent les piquets de grève, et que le grain puisse circuler.

Je veux simplement redire à l'opposition qu'il y a des moyens de défendre son point de vue sur cette grève sans faire de tort aux personnes qui souffrent déjà beaucoup d'une situation indépendante de leur volonté.

• (2200)

M. Sid Parker (Kootenay-Est): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir participer au débat. Je veux dire au député qui a pris la parole avant moi que le ministre aurait dû accepter la médiation. Si le gouvernement est si fier des offres qu'il a faites aux fonctionnaires, qu'il fasse appel à un médiateur et qu'il laisse quelqu'un d'indépendant et d'impartial écouter les parties, au lieu de dresser les agriculteurs contre les travailleurs, les travailleurs contre les agriculteurs et les retraités les uns contre les autres. Il a essayé d'enlever l'aide dont les agriculteurs ont besoin. Il a essayé aussi de diviser pour conquérir et vous avez été à l'origine de ce conflit. Tout est une question de confiance. Or, personne ne fait confiance au gouvernement et personne ne croit qu'il peut adopter les mesures qui s'imposent.

Il fallait donc qu'il présente ce projet de loi sous prétexte de réduire le déficit et les gens dont il va se servir pour mettre en oeuvre ces politiques sont ceux-là même sur lesquels il compte pour effectuer ces changements. Il les prive du droit de s'occuper de ses problèmes.

Demain, devant ces édifices-ci, nous aurons une manifestation. On commence déjà à installer les barricades devant l'édifice du Centre et le gouvernement prétend que Daryl Bean est à blâmer.

Il y avait 20 000 manifestants ici, il y a deux semaines. Notre leader parlementaire a soumis un rapport de conciliation pour vous rapprocher tous les deux mais le gouvernement a manqué à ses engagements envers les travailleurs.

[Français]

Mme le vice-président: Comme il est 22 heures, conformément à l'ordre du mardi 17 septembre 1991, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du projet de loi C-29 à l'étape de la troisième lecture.

La question porte sur la motion de M. Loisel. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non!

Mme le vice-président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Mme le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Mme le vice-président: Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant.)